

# Altitudes réseau d'art contemporain en territoire alpin

## Appel à candidatures

Résidence itinérante 2025-2026

## Candidatez

avant le 03 septembre 2025



Détails complets et modalités  
[reseau-altitudes.fr](https://reseau-altitudes.fr)  
Instagram : [@reseau\\_altitudes](https://www.instagram.com/reseau_altitudes)

# Appel à candidatures

## Résidence itinérante 2025 - 2026

réseau Altitudes – art contemporain en territoire alpin

Recherche et création sur le territoire alpin

Envoi du dossier à : [reseau.altitudes@gmail.com](mailto:reseau.altitudes@gmail.com)

Date limite de candidature : mardi 3 septembre 2025 à minuit

## Une résidence de recherche et de création dans les Alpes

Le Réseau Altitudes – art contemporain en territoire alpin, lance l'appel à candidatures pour sa résidence itinérante 2025-2026, à destination des artistes-auteur·ices en arts visuels.

La résidence de **2 à 3 semaines**, répartie sur plusieurs lieux du réseau entre **l'automne 2025 et le printemps 2026**, offre un temps de recherche, de production et de rencontres sur le territoire alpin. **Cette édition se déploie autour d'un fil conducteur : celui de l'eau, dans ses multiples formes, usages et trajectoires au sein du territoire.**

La résidence se conclut par une restitution publique dans l'un des lieux partenaires et, exceptionnellement cette année, par la présentation d'une œuvre produite dans le cadre d'une exposition collective au printemps 2026.

## Conditions et dotation

Le Réseau Altitudes prend en charge :

Honoraires : 1 800 € (recherche + restitution)

Production (budget provisoire) : 1 000 € TTC (CAUE 74)

Déplacements : jusqu'à 500 € TTC sur justificatifs (A/R domicile - résidence)

Hébergement : aide de 500 € TTC maximum selon et après accord des structures accueillantes.

**À la charge de l'artiste** : les frais de vie courante (repas, déplacements et transports sur le terrain de travail).

# Le réseau Altitudes - art contemporain en territoire alpin

Créé en 2017 et dédié à l'art contemporain, il rassemble des lieux de création contemporaine en arts visuels dans les Alpes du Nord françaises, couvrant les départements de la Haute-Savoie, de la Savoie et d'Isère.

Les projets du réseau ont pour objectif de mettre en valeur les actions de ses membres et de promouvoir la création des artistes contemporains, qu'il s'agisse de zones urbaines, rurales, lacustres et/ou montagnardes.

Le réseau Altitudes se distingue par la mise en place d'actions fédératrices axées sur les spécificités territoriales, englobant les aspects humains, économiques et géographiques propres à la région alpine.

Cette initiative vise à renforcer la collaboration et l'échange entre les acteurs de la création contemporaine, favorisant ainsi une diversité d'expressions artistiques dans les contextes variés des Alpes françaises.

En réunissant les forces créatives de différentes zones alpines, le réseau Altitudes contribue à l'enrichissement culturel et artistique de la région, tout en mettant en lumière la diversité et la singularité de son paysage artistique contemporain.

**Les membres du réseau Altitudes accompagnent l'artiste dans ses démarches et facilitent les rencontres nécessaires au développement du projet sur le territoire.**

Le projet artistique devra s'inscrire dans une dynamique de territoire clairement identifiée et répondre à la thématique proposée. L'artiste proposera un projet ancré dans les réalités culturelles, humaines ou géographiques du contexte alpin et identifiera, dès la candidature, des pistes de collaboration avec certaines structures membres du réseau.

La résidence inclut une phase de rencontres avec l'ensemble des membres mais l'artiste devra anticiper une orientation territoriale et partenariale spécifique.

La forme artistique retenue devra s'adapter à la circulation entre plusieurs lieux et répondre aux contraintes de diffusion propres à une résidence itinérante (formats légers, modulables ou reproductibles : vidéo, édition, son, performance, etc.).

# Édition 2025-2026 - une thématique : territoires liquides

Cette édition s'inscrit dans un partenariat exceptionnel avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie (CAUE 74), dans le cadre de son cycle d'expositions « Les paysages de l'eau » (2026–2027). L'artiste sélectionné·e produira une œuvre **en lien avec la relation entre l'eau et le territoire alpin**, œuvre qui sera présentée dans l'exposition « Territoires liquides », de mai à septembre 2026.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site des expositions du CAUE 74 : [ilot-s.caue74.fr](http://ilot-s.caue74.fr)

## Quelques pistes à explorer :

- L'eau comme matière, mémoire, symbole, énergie
- Les tensions entre usages, imaginaire, climat et écologie
- Le rapport sensible, poétique ou critique de l'humain à l'eau

**« Aborder les questions de territoire avec une approche plastique, c'est permettre une immersion sensible dans les eaux tumultueuses de la préservation de l'environnement.**

Glacée ou vaporeuse, claire ou trouble, agitée ou calme, matière vivante ou matériau d'architecture, l'eau est un élément insaisissable et une source inépuisable d'inspiration pour les artistes depuis l'Antiquité. Glaciers, rivières, lacs, elle traverse ou habite le territoire et contribue à sa forte attractivité depuis des siècles. Aujourd'hui, les conséquences du réchauffement climatique mettent en péril l'existence même de ces paysages. »

**Extrait du dossier de projet d'exposition «Territoires liquides », CAUE 74, 2025**

# Jury 2025

Le jury sera composé des représentant·es des 18 structures du réseau Altitudes ainsi que de membres du CAUE de Haute-Savoie.

Les structures membres du Réseau ont des missions de formation, d'expérimentation, de production et de diffusion de l'art contemporain à :

- **Annecy (alt. de 396 m à 447 m) :**
  - L'ESAAA – École supérieure d'art Annecy Alpes
  - La Fondation Jean-Marc et Claudine Salomon
  - Espace d'art contemporain Le Mikado
  - Le Point Commun, espace d'art contemporain
  - ImagesPassages, art visuels et numériques contemporain
  - L'artothèque de la médiathèque - Centre Bonlieu
- **Château de Menthon-Saint-Bernard (alt. 600 m) :** Légendes botaniques - Biennale d'art contemporain
- **Ugine (alt. 411 m) :** Curiox, Centre d'Art et de Rencontre
- **Thonon-les-Bains (alt. 413 m) :** La Chapelle de la Visitation
- **Annemasse (alt. 437 m) :** La Villa du Parc – centre d'art contemporain d'intérêt national
- **Copponex (alt. 453 m) :** Le Pôle Land Art Départemental (PLAD) à la Ferme de Chosal
- **Cluses (alt. 469 m) :** Projet Relief
- **La Roche-Sur Foron (alt. 545 m) :** L'Angle – espace d'art contemporain
- **Saint-Gervais les Bains - Mont-Blanc (alt. 850 m) :**
  - Archipel Art Contemporain
  - Artocène - Biennale d'art contemporain de Saint-Gervais
- **Plateau d'Assy (alt. 1000 m) :** Espace CREMERIE
- **Flaine (alt. 1600 m) :** Le Centre d'art contemporain de Flaine
- **Grenoble (alt. 212m) :** L'envers des Pentes

# Modalités de candidature

Le dossier doit être envoyé par mail au [reseau.altitudes@gmail.com](mailto:reseau.altitudes@gmail.com) avant le 3 septembre 2025 à minuit.

Objet du mail : Candidature résidence itinérante 2025-26

Au format PDF unique, intitulé **NOM\_Prénom.pdf**, contenant dans cet ordre :

1. Présentation du projet artistique (max 2 pages A4)
2. Portfolio à jour
3. CV à jour, avec numéro de SIRET et numéro d'ordre MDA ou AGESEA

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas ces consignes ne sera pas examiné.

## Calendrier

**Date limite d'envoi des candidatures** : mardi 3 septembre 2025 à minuit

**Réunion du jury** : septembre 2025

**Annonce du ou de la lauréat·e** : 30 septembre 2025

**Début de la résidence : fin octobre 2025** (dates à définir avec l'artiste).

**Restitution publique** : mars – avril 2026, dans un ou plusieurs lieux partenaires du réseau, selon la programmation.

**Présentation de l'œuvre produite** : mai 2026, dans l'exposition collective « Territoires liquides » à L'îlot-S, espace culturel du CAUE de Haute-Savoie (Annecy)

## Critères d'éligibilité

Cette résidence s'adresse à des artistes professionnel·les, sans limite d'âge ni de nationalité. Aucun médium n'est imposé.

Les artistes ayant déjà bénéficié de cette résidence ne sont pas éligibles. En revanche, les artistes ayant déjà exposé dans l'une des structures du réseau Altitudes peuvent candidater.

Une attention particulière sera toutefois portée aux artistes n'ayant pas encore bénéficié d'une résidence de recherche sur le territoire au sein des structures membres.

# Participation à la résidence Instagram du réseau Altitudes

En parallèle de sa résidence itinérante, l'artiste sélectionné·e sera également invité·e à participer à la résidence Instagram du réseau Altitudes.

Ce dispositif propose à un·e artiste de prendre la main sur le compte Instagram du réseau pendant un mois. Il ou elle pourra y partager, en toute autonomie, des images de son travail, de ses recherches et de son immersion sur le territoire, à destination de la communauté Altitudes.

Ce relais constitue un outil de valorisation de la résidence en cours, en rendant visibles les processus de création, les contextes et les échanges.

Cette participation fait l'objet d'une rémunération distincte, financée indépendamment de la résidence.

Pour plus d'informations sur Instagram : [@reseau\\_altitudes](https://www.instagram.com/reseau_altitudes)

## Infos & contacts

Coordinatrice : [Emilie Dumenil](#)

[reseau.altitudes@gmail.com](mailto:reseau.altitudes@gmail.com)

[www.reseau-altitudes.fr](http://www.reseau-altitudes.fr)

Instagram : [@reseau\\_altitudes](https://www.instagram.com/reseau_altitudes)

Facebook : Réseau Altitudes

Le Réseau Altitudes bénéficie du soutien du Département de la Haute-Savoie et du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA).

Ce projet bénéficie, pour l'édition 2025–2026, d'un cofinancement du CAUE de la Haute-Savoie.